

Vœux du Maire et de la municipalité

11 janvier 2015

1. Hommage aux victimes des attentats des 7- 8 et 9 janvier 2015 présenté par Monsieur le Maire au nom de la Commune de THIL

Mesdames, Messieurs,

Alors que s'organise à Paris, une manifestation qui devrait réunir plusieurs centaines de milliers de personnes en présence des Chefs d'état et de gouvernement représentant une cinquantaine de pays, je souhaite, ici et maintenant, en votre nom, rendre hommage aux victimes des attentats de la semaine écoulée.

Trois assassins fanatisés ont pensé pouvoir fragiliser nos institutions républicaines en s'attaquant de façon ignoble et lâche à un droit inaliénable de notre démocratie : le pluralisme de la liberté d'expression !

Notre pays n'a pas vacillé dans ses valeurs laïques et républicaines. Elles sont plus solides qu'ils ne le pensaient !

En hommage aux journalistes qui ont préféré mourir debout plutôt qu'à genoux, aux représentants des forces de sécurité et simples citoyens, nous ne nous laisserons pas dévier de cette humanité qui nous unit : les Vœux 2015 resteront le moment de partage citoyen où nous dresserons l'état du chemin parcouru au cours de l'année écoulée et, pour les mois à venir, l'action de votre Conseil municipal.

Auparavant, je vous demande de respecter une minute de silence à leur mémoire.

Nous sommes Charlie !

2. Vœux de la Municipalité préparés par Monsieur Maisonnas, Premier Adjoint, et présentés par Madame Yannick Semay, Maire Adjointe à la communication

Bonjour tout d'abord à celles et ceux que je n'ai pas encore salués.

Philippe Maisonnas, notre Premier Adjoint, m'a demandé en tant que Maire Adjointe en charge de la communication de bien vouloir l'excuser et de présenter en son nom les Vœux du Conseil municipal.

« Il me semble utile de revenir sur l'année écoulée.

Dès janvier, la majeure partie de vos élus actuels était au travail et s'imprégnait, pour les 8 nouveaux, des dossiers en cours. Ce sont eux qui ont assuré la continuité du service public jusqu'au 23 mars, date des élections municipales.

Le nouveau mode de scrutin a amené, en mars et, pour la première fois, la parité hommes-femmes au sein du conseil municipal thilois, ce qui est, vous en conviendrez, une excellente chose.

La deuxième nouveauté a été l'élection de 3 candidats sur 15 non issus de la liste portée par Bruno Loustalet, Maire sortant.

La totalité de la population est, de ce fait, représentée.

Bien que d'avis parfois très divergents, cette nouvelle entité a voté à l'unanimité plus de 91% des 56 délibérations présentées à ce jour, comme par exemple: décision modificative du budget pour le chauffage de la polyvalente, nouveaux tarifs cantine et périscolaire, achat d'une bande de terrain formant trottoir régularisant des engagements de nos prédécesseurs, transfert du droit de préemption d'une parcelle à l'établissement public foncier de l'Ain.

Je souhaiterais, à ce stade, rappeler que la totalité de nos engagements, pour cette première année de mandat, seront tenus : réforme des rythmes scolaires, arrêt du PLU, création de logements sociaux, mise en place de la vidéo-protection, finalisation des travaux de mise en sécurité des voiries et amélioration des horaires d'ouverture de la mairie soutien au commerce de proximité, finalisation du Plan communal de Sauvegarde.

La signature d'un bail emphytéotique administratif, confiant la gestion de nos 3 appartements communaux à un bailleur social, est une nouveauté pour Thil ...

Et, comme toute nouveauté, elle peut en inquiéter certains !

Déjà utilisée par la plupart des communes de la CCMP, cette formule apporte plusieurs avantages à la gestion de notre patrimoine communal : un apport d'argent frais dont l'utilisation sera débattue lors de la préparation du prochain budget, gestion des locataires et travaux de rénovation assurés par le bailleur, taxe foncière et assurance réglées par le bailleur pendant toute la durée du bail, loyers modérés pour les locataires, retour intégral des appartements dans le patrimoine communal à l'issue du bail.

Pour 2014, nous bouclons l'exercice avec un endettement parfaitement maîtrisé qui ne représente que 282 €/habitant contre 601 € pour la moyenne des communes de la même strate de notre département. Nous avons réalisé cette année, sur un budget de transition, 90000 € d'investissements courants autofinancés, dont la réfection d'une partie du chauffage de l'école, celui de la salle polyvalente et celui de la mairie.

Bien qu'ayant des marges de manœuvre financières restreintes, liées à la réduction des dotations de l'Etat, nous ne souhaitons pas exercer de pression fiscale trop forte sur les Thilois.

C'est pourquoi je proposerai au Conseil, comme depuis 2010, d'opter si possible en 2015 pour un maintien des taux de taxes locales.

Il est très appréciable, cette année encore, d'avoir pu compter sur le dynamisme de toutes les composantes qui font vivre Thil : Associations, Bénévoles, Enseignants et Services Municipaux.

Je veux ici remercier tous ces acteurs qui, par leurs actions respectives, nous permettent de bien vivre ensemble.

J'invite d'ailleurs les nouveaux arrivants sur Thil à ne pas hésiter à prendre contact avec nos associations, toujours preneuses d'idées nouvelles et de main d'œuvre !

L'année qui vient de s'ouvrir verra se continuer les travaux d'entretien et de rénovation de notre patrimoine (école, bibliothèque, voirie, modes doux ...), en partie grâce au groupement de commandes voirie généré par la CCMP, ainsi que la poursuite du travail sur le dossier assainissement.

Mon cher Bruno, je veux te redire toute notre confiance et notre soutien dans la conduite des affaires municipales. **Je te souhaite, au nom de mes collègues élus et des agents municipaux, une très bonne année de réussite et de bonheur !**

Enfin, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année d'excellence tant sur le plan professionnel que familial et terminerai par une citation de Paul Gauguin :

« La vérité ne se dégage pas de la polémique, mais des œuvres que l'on a faites ».

Je vous remercie ! »

Philippe MAISONNAS

Premier Adjoint

3. Vœux de Bruno LOUSTALET, Maire de THIL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au nom de la municipalité de THIL, je formule mes vœux les plus chaleureux de bonne année, de santé et de bonheur pour vous tous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Ils s'adressent tout particulièrement aux nouveaux venus thilois parmi lesquels les familles du Clos des Platanes et à leurs enfants qui ont intégré l'Ecole de la Riotte.

Les Vœux sont un des traditionnels temps forts autour desquels nous nous retrouvons pour célébrer la nouvelle année. Je tiens, tout d'abord, à honorer la mémoire des concitoyens qui nous ont quitté cette année.

Tous ont été des figures marquantes de notre village : notre collègue Jean-Claude Cote mais également Louis Hargé et Johannès Barbet. Je n'oublie pas Denis Camboly, Georgette Velien, André Nadal, Jacques Lacorne, et tout récemment Christine Mecheri et Georges Ricateau.

A leurs familles je dis l'affection de tous.

Après les deux rendez-vous démocratiques de janvier et de mars dernier, je remercie les Thilois et le Conseil municipal de m'avoir reconduit pour un nouveau mandat.

Un hommage et des valeurs telle était la portée des vœux que je formulai pour 2014.

Que les Vœux adressés à notre commune, en cette nouvelle année, puissent être compris par tous comme ceux de la pédagogie d'une action municipale renouvelée.

Après 9 mois d'exercice, comme il vient d'être rappelé tous les engagements de notre première année de mandat ont été tenus !

Plus que des remerciements, c'est un profond respect et beaucoup d'admiration que je veux exprimer à mes collègues du Conseil.

Ils ont su prendre à bras le corps, pour les développer, les dossiers de votre quotidien.

Imagination, bienveillance mais d'abord et avant tout beaucoup de travail ont été au cœur de leur engagement !

J'invite chacun d'entre vous à rejoindre leur élan de générosité, dans une sérénité retrouvée, pour mener à bien les chantiers du développement de notre village.

Après quatre années d'instruction, le Plan Local d'Urbanisme qui fixe les orientations d'aménagement pour les 15 ans à venir, est aujourd'hui finalisé.

Dans quelques jours, il sera arrêté en Conseil Municipal.

Mes chers concitoyens, vous serez conviés à vous exprimer sur ses orientations lors de l'enquête publique qui sera réalisée au cours du printemps prochain.

J'ai eu l'honneur de le piloter avec l'appui de trois équipes municipales successives.

Pas moins d'une trentaine de réunions de toute nature au sein de la municipalité ont été nécessaires pour son élaboration dont une dizaine depuis le mois d'avril dernier.

Dans la plénitude du mandat qui m'a été confié, je continuerai à être l'animateur de la concertation communale pour sa mise en œuvre.

La création du Comité Consultatif Communal pour l'accompagnement et le soutien des activités de proximité en est le premier jalon. Il réunit aux côtés des élus, les représentants du monde associatif communal et extra communal que tous en soient remerciés.

Constitué en réponse à la nécessité d'accompagner le développement de l'épicerie locale, cette Commission a souhaité être à l'initiative en mai prochain de l'organisation du premier « Village des artisans » à THIL avec le soutien de l'Association des commerçants et artisans de la CCMP.

Votre Conseil municipal n'a, ainsi, d'autres ambitions que de conduire, avec toutes les bonnes volontés, la mise en œuvre d'une vision du bien vivre en commun à partir des choix d'aménagements territoriaux partagés par le plus grand nombre.

Pour ce qui me concerne, c'est le sens de l'engagement personnel que je m'assigne au service du village qui a accueilli ma famille et qui permet à mes enfants de construire leur future nostalgie d'adultes !

L'équipe que je conduis, a l'humilité de ne concevoir ses actions et décisions qu'en se donnant les moyens de les évaluer pour les améliorer et, le cas échéant, les parfaire.

C'est la vertu cardinale de notre mandat municipal.

Mesdames, Messieurs, je sais, comme vous tous, que les conditions économiques du pays appelleront pour la décennie à venir des efforts et que certains de nos acquis seront nécessairement questionnés !

Dans ce contexte, je souhaite, néanmoins, souligner que les conditions de vie des habitants de la Côtière de l'Ain et, singulièrement, celles de notre commune ne sont pas parmi les plus précaires comme l'ont souligné les récentes études nationales de la qualité de vie.

L'action de la municipalité n'en sera pas moins déterminante pour maintenir le niveau de qualité des services publics notamment pour les moins favorisés d'entre nous.

Pour atteindre cet objectif, dans le souci constant de préservation de nos finances communales – et je confirme, en celà, mon plein soutien aux propositions de Monsieur le Premier Adjoint - nous nous attacherons à mobiliser tous les partenariats communaux et intercommunaux.

Il en est déjà ainsi avec nos amis de Beynost pour ce qui concerne la Petite Enfance.

Dans ce cadre, la Commission Vie scolaire a conçu et mis en œuvre une solution d'ALSH les mercredis après midi au moindre coût grâce à la possibilité d'organiser, via une procédure de commande publique spécifique de la CCMP, le transport en « porte à porte » vers GABI !

Cette proposition nouvelle dont il importe, ici, de saluer sa pertinence, a été rendue possible car elle s'est inscrite dans la continuité des actions mises en œuvre par nos prédécesseurs !

Les programmes de commandes groupées seront développés, d'une part, avec la Communauté de Communes pour ce qui concerne les travaux de voiries et, d'autre part, le SIEA pour les achats de gaz et d'électricité.

Ils appellent de plus amples développements au sein du Projet de territoire porté par la Communauté de communes, auquel nous invite l'Etat dans le cadre des lois relatives à la modernisation de l'action publique.

En concertation avec les deux intercommunalités – CCMP et 3CM - l'année 2015 sera l'année au cours de laquelle nous engagerons les études de mise en œuvre de l'assainissement collectif.

Cet équipement majeur pour notre village sera mis en relation avec les enjeux d'aménagements paysagers et environnementaux de l'Espace Naturel du Rhône Amont qui s'étend des Etangs de Thil au Quai des Amours et qui rejoignent l'initiative de nos voisins de Niévroz.

Ces projets dépassent l'étroitesse de notre limite administrative communale. Et plus que de réduire son image à un simple infrastructure, **je souhaite que notre commune continue à afficher sa vocation de « passerelle » avec modernité dans le cadre d'une vision territoriale renouvelée.**

Je sais pouvoir compter, aujourd'hui comme demain, sur l'accompagnement des instances du Conseil Général.

Pour terminer, je vous invite à partager avec moi la métaphore du Colibri, moqué par le Tatou de croire qu'avec la goutte d'eau transportée dans son bec, il éteindra à lui seul la forêt équatoriale en feu, lui répond simplement : *Je fais ma part du travail !*

Mes chers concitoyens, ensemble continuons à rendre notre quotidien meilleur et tout simplement plus beau !

Belle et heureuse année à toutes et à tous !

Bruno LOUSTALET

Maire de THIL